

Archives familiales

Tableau de tri des documents et des données (papier et électronique)

Proposé par les Archives municipales de Nancy - Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19134>

Mode d'emploi

Le tableau présente une liste des types de documents ou dossiers selon un ordre méthodique. Il détermine pour chaque document recensé la durée d'utilité des documents. **Attention, il est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la réglementation.**

1^{re} colonne « type de document » : recense les différentes catégories de documents ;

2^e colonne « durée d'utilité » : indique la durée pendant laquelle un document est utile de manière courante ou occasionnelle, pour des raisons juridiques (délais de prescription) ou pratiques. Cette durée se calcule à compter de la date de clôture du dossier ou de la date des documents. **Rien n'interdit de conserver les documents plus longtemps.**

3^e colonne « observations » : donne toute information utile notamment sur la justification de la durée d'utilité.



Licence Creative Commons BY-NC-SA Antonin Lebrun & AAF.

SOMMAIRE

1. - État civil - Famille
2. - Service militaire ou civique
3. - Santé
4. - Aides sociales
5. - Formation
6. - Logement
7. - Travail - Retraite
8. - Banque
9. - Assurances
10. - Impôts
11. - Biens de consommation

Type de document	Durée d'utilité	Observations
------------------	-----------------	--------------

1. État civil – Famille

Acte d'état civil (naissance, mariage, décès) : copie intégrale ou extrait	Permanente	La plupart des procédures demandent un acte récent, à redemander à la mairie de la commune qui a produit l'acte initial.
Pacte civil de solidarité (PACS) : déclaration, modification ou dissolution	Permanente	La mention de PACS figure en marge de l'acte de naissance des partenaires. La publicité est donc assurée par la délivrance d'un acte de naissance. - Convention délivrée par un tribunal d'instance : la conservation de la convention et de l'attestation relève de la responsabilité des pacsés. - Convention établie en mairie : l'officier d'état civil peut délivrer un duplicata du récépissé d'enregistrement, sur présentation d'une pièce d'identité. - Convention devant notaire : ce dernier peut en délivrer copie.
Acte de reconnaissance d'un enfant	Permanente	La mairie qui a produit l'acte initial peut en délivrer une copie.
Livret de famille	Permanente	En cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie. En cas de séparation, celui qui ne détient pas le livret de famille remis lors du mariage ou de la naissance d'un enfant peut en demander un second.
Contrat de mariage, régime des biens apportés ou acquis lors du mariage : documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage.	Permanente	Le notaire qui a établi le contrat peut en délivrer copie.
Jugement de séparation de corps ou de divorce	Permanente	Le tribunal peut en délivrer copie.
Jugement d'adoption	Permanente	Le tribunal peut en délivrer copie.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
Dévolution des biens : acte de donation, testament	Permanente	Le notaire qui a établi l'acte de donation peut en délivrer copie.
Personne décédée	5 ans après le décès ou le règlement de la succession	Les délais de conservation des papiers continuent de s'appliquer après le décès. Certains documents peuvent prouver des dettes ou des créances transmises aux ayants droit lors de la succession. Le versement de certaines prestations sociales après le décès du bénéficiaire peut faire l'objet d'une action en recouvrement auprès des ayants droit pendant 5 ans à partir du décès.
2. Service militaire - Service civique		
Livret militaire	Permanente	
Attestation de services accomplis (y compris service civique) ou état signalétique des services	Permanente	L'attestation prouve que les services militaires ou assimilés ont bien été accomplis (peut être réclamée par les organismes de retraite ou de sécurité sociale). La période de service civique compte pour la retraite.
Journée de défense et citoyenneté : convocation, certificat ou notification d'exemption médicale accompagnée du certificat d'exemption	Jusqu'aux 26 ans révolus	Avant l'âge de 25 ans, l'attestation de participation à la JDC est indispensable pour s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) En cas de perte, une attestation est fournie par le centre du service national organisateur.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
3. Santé		
Carnet de santé	Au moins jusqu'à majorité de l'enfant	Contient les éléments d'information nécessaires au suivi médical de l'enfant jusque 18 ans. En cas de perte un nouveau carnet peut être délivré par le service départemental de protection maternelle et infantile (PMI).
Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin	Permanente	
Carte de mutuelle Demandes de remboursement	Variable selon l'organisme	Se référer aux délais prévus dans le contrat de la mutuelle.
Ordonnances (tout type) Ordonnance pour lunettes - personne de moins de 16 ans - personne entre 16 et 42 ans - personne de plus de 42 ans Ordonnances pour audioprothèses	1 an minimum 1 an 5 ans 3 ans Pas de délai	A garder plus longtemps si on souhaite. Cf. Code de la sécurité sociale : articles R165-36 à R165-44 Cf. Code de la santé publique : articles R4362-11 à D4362-12 Cf. Circulaire du 12 juillet 2010 relative aux règles de prescription applicables en matière de sécurité sociale (PDF - 147.0 KB)
Résultats d'examens médicaux (notamment scanner, radiographies, analyses biologiques...)	Permanente	Utile en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé. NB. : les radiographies sont des déchets dangereux et ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
Décomptes de remboursements d'assurance maladie et maternité.	2 à 5 ans	L'action de l'assuré se prescrit par 2 ans. Délai de reprise du trop perçu : 5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration. Cf. Code de la sécurité sociale : article L332-1
Preuve du versement d'indemnités journalières	Jusqu'à liquidation des droits à la retraite	
4. Aides sociales		
Allocations familiales : avis de versement	2 à 5 ans	2 ans pour porter réclamation. La Caf a également 2 ans pour se faire rembourser un trop perçu. Ce délai passe à 5 ans en cas de fraude. Cf. Code de la sécurité sociale : article L243-6
Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : avis de versement	5 ans	
Aide personnalisée au logement (APL) : avis de versement	2 ans	Délai de prescription de 2 ans. Cf. Code de la construction et de l'habitation : article L351-11
Carte d'invalidité d'un enfant	Jusqu'à liquidation des droits à la retraite	Assumer la charge d'un enfant handicapé permet de toucher une majoration à la retraite : conserver tous les justificatifs.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
------------------	-----------------	--------------

5. Formation

Livret scolaire	50 ans	Ce livret est le plus souvent remis à l'élève à la fin de sa scolarité.
Bulletins scolaires trimestriels	10 ans	Conserver plus longtemps en absence de certificat de scolarité. Toutefois, les établissements scolaires peuvent délivrer des attestations de scolarité.
Certificat de scolarité	50 ans	
Convention de stage	2 ans	
Attestations de stages	50 ans	
Diplôme	Permanente	En cas de perte, il n'est pas possible d'obtenir une copie du diplôme mais seulement une preuve de réussite à l'examen.

6. Logement

Titre de propriété (vente, partage, attestation de propriété, échanges, procès-verbaux de remembrement, procès-verbaux d'adjudication)	Permanente	Un exemplaire est conservé à l'étude notariale qui a dressé l'acte.
Permis de construire, certificat de conformité, déclaration d'achèvement des travaux	Permanente	Le dossier est conservé à la mairie.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
Preuve du paiement des charges de copropriété	5 ans	Délai de prescription applicables aux actions personnelles relatives à la copropriété (article 42). Avant le 25 novembre 2018, le délai d'action du copropriétaire pour toute action personnelle était de 10 ans. Cf. Loi n°65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis
Règlement de copropriété Procès verbal d'assemblée générale de copropriété	Jusqu'à la vente	Les originaux sont conservés par le syndic. Lors de la vente ces documents dont à transmettre à l'acheteur.
Décomptes des charges, justificatifs de paiement Correspondance avec le syndic	10 ans	
Contrat de location (bail) État des lieux Quittance de loyer	Durée de la location + 3 ans	Ce délai s'applique à tout type de logement (meublé ou non). Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 relative aux rapports locatifs : article 7-1
Courrier de révision du loyer	Durée de la location + 1 an	
Inventaire du mobilier pour les locations meublées	Jusqu'à restitution du dépôt de garantie	S'il n'y a pas eu de dépôt de garantie : durée de la location.
Facture de gaz, d'électricité	5 ans	Délai pour contester une facture. Le fournisseur a 2 ans pour réclamer un paiement.
Facture d'eau	5 ans	Délai pour contester une facture. Le fournisseur a 4 ans pour réclamer un paiement si c'est un fournisseur public (cf. Code général des collectivités territoriales : article L1617-5) et 2 ans si c'est un fournisseur privé.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
Facture de téléphone (fixe, mobile) ou internet	1 an	Cf. Code des postes et des communications électroniques : article L34-2
Preuve de restitution de matériel (box)	2 ans à partir de la restitution	
Facture pour enlèvement d'ordures ménagères	5 ans	NB. Cette prestation est parfois comprise dans la taxe d'habitation.
Facture liée aux travaux dans le logement : - Gros-œuvre - Petits travaux	10 ans 2 ans	Cf. Code civil : articles 1787 à 1799-1 (travaux : articles 1792 à 1792-4-1 ; Code civil : article 1648 (vices cachés). Les petits travaux ne bénéficient que d'une garantie biennale.
Certificat de ramonage	1 an	Cf. Code général des collectivités territoriales : article L2213-26
Attestation d'entretien annuel d'une chaudière	2 ans	Cf. Code de l'environnement : article R224-41-8
Dossier de déménagement	2 ans	
7. Travail		
Contrat d'apprentissage ou contrat de travail Certificat de travail	Jusque liquidation* de la retraite	*détermination du calcul des droits à pension de retraite.
Bulletin de salaire Attestation remise par l'employeur destinée à Pôle Emploi	Liquidation de la retraite + 5 ans	Le salarié a 3 ans pour réclamer un arriéré de salaire. Cf. Code du travail : article L3245-1 Après retraite, conserver les dernières années durant 5 ans en cas de contrôle fiscal.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
Notes de frais	3 ans	Délai pendant lequel l'administration fiscale peut contrôler si vous utilisez la déduction des frais réels.
Reçu pour solde de tout compte	De 6 mois à compter de la signature et jusque 3 ans	Le salarié peut contester le solde de tout compte pendant un délai de 6 mois, ou 2 ans s'il n'a pas signé le reçu, ou 3 ans si la contestation porte sur des sommes qui ne sont pas mentionnées sur le reçu du solde. Cf. Code du travail : article L1234-20
Attestation d'inscription (ou de radiation) à Pôle emploi (autrefois aux Assedic)	Jusqu'à liquidation de la retraite	
Relevé de situation trimestrielle transmis par Pôle Emploi (justificatif de versement d'allocations chômage)	Jusqu'à liquidation de la retraite	Délai de reprise du trop perçu. Le délai est de 10 ans en cas de fraude ou fausse déclaration. Sert de justificatif auprès de l'administration fiscale. Utile dans le cadre du calcul des droits à la retraite. Cf. Arrêté du 25 juin 2014 portant agrément de la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage et les textes qui lui sont associés
Courrier de Pôle Emploi	36 mois	Disponible sur l'espace personnel du site Pôle Emploi durant 36 mois.
Relevés de situation individuelle et des points de retraite (y compris retraite complémentaire)	Jusqu'à liquidation de la retraite	
Notification des retraites Titre de paiement de la pension de retraite	Permanente	Utile pour le calcul des droits à la pension de réversion.
Notification de la pension de réversion Titre de paiement	Permanente	

Type de document	Durée d'utilité	Observations
Particulier employeur		Avis de prélèvement, récapitulatif fiscal des salaires du salarié sont mis à disposition dans votre espace personnel sur les sites du Cesu ou de Pajemploi Cf. https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil/utiliser-le-cesu/mon-compte-cesu/quelles-sont-les-modalites-de-co.html
Bulletin de paie du salarié : double papier ou sous forme électronique	5 ans	Cf. Code du travail : articles L3243-1 à L3243-5
Contrat de travail du salarié	5 ans	
Document relatif aux charges sociales	3 ans	En cas de contrôle de l'administration fiscale.
Comptabilisation des horaires du salarié	1 an	En cas de contrôle de l'inspection du travail.
Déclaration d'accident du travail auprès de la caisse primaire d'assurance maladie	5 ans	Cf. Code du travail : article D4711-1 à D4711-3
Attestation fiscale de l'employeur	3 ans	Ce délai correspond au droit de reprise de l'administration. Justificatif à produire pour bénéficier du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile.
Solde de tout compte	3 ans	Le salarié peut contester le solde de tout compte : - pendant un délai de 6 mois, ou 2 ans s'il n'a pas signé le reçu, - ou 3 ans si la contestation porte sur des sommes qui ne sont pas mentionnées sur le reçu du solde.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
8. Banque		
Relevé de compte, talons de chèques	5 ans	Les débits frauduleux ne peuvent être contestés que durant un délai de 13 mois maximum. Il peut être opportun de garder plus longtemps un relevé portant trace d'une grosse opération (achat immobilier, donation...).
Tickets de paiement par carte bancaire Tickets de retrait bancaire	Réception du relevé de compte correspondant	Le relevé de compte permet de vérifier la transaction.
Chèque à encaisser	1 an et 8 jours	Après ce délai le chèque ne peut plus être encaissé. Cf. Code monétaire et financier : articles L131-31 à L131-43 , Code monétaire et financier : articles L131-59 et L131-60
Contrat de prêt (immobilier ou à la consommation) et justificatifs	2 ans après dernière échéance	Cf. Code de la consommation : article R312-35 (prêt à la consommation).
Dossier d'un compte bancaire clôturé	5 ans à compter de la clôture	

Type de document	Durée d'utilité	Observations
------------------	-----------------	--------------

9. Assurances Code des assurances : articles L114-1 à L114-3		
Contrat	durée du contrat + 2 ans	
Avis d'échéance, quittance et primes d'assurance Preuve de règlement Courrier de résiliation	2 ans	
Dossier de sinistre (sans dommage corporel)	5 ans	
Dossier de dommage corporel	10 ans après leur fin	Code civil : article 2226
Relevé d'information automobile	5 ans	Document délivré par l'assureur à la fin du contrat ou sur demande (délai 15 jours), indique les événements survenus les 5 dernières années. Cf. Code des assurances : annexe art. A121-1 (articles 12 et 13).
Assurance vie	10 ans	Ce délai s'applique à partir du moment où vous avez connaissance du contrat en tant que bénéficiaire de l'assurance-vie.
Biens assurés : factures d'achat et de réparation	Durée de vie du bien	Preuves d'achat demandées en cas de sinistre ou de vol. Penser aussi à faire des photographies dès l'achat et conservez-les avec la facture.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
10. Impôts et taxes		Les durées indiquées sont des durées minimales durant lesquelles l'administration fiscale dispose d'un droit de reprise. Vous pouvez garder vos déclarations et avis d'imposition plus longtemps.
Déclaration de revenus Avis d'imposition sur le revenu Justificatifs	3 ans à compter de l'année qui suit l'année d'imposition	Ce délai correspond au droit de reprise de l'administration. Par exemple, déclaration 2019 à conserver jusqu'à la fin 2022 Livre des procédures fiscales : article L102B , Livre des procédures fiscales : articles L169 à L169A (impôt sur le revenu).
Avis d'impôts locaux : taxe foncière, taxe d'habitation	1 à 3 ans	Ce délai correspond au droit de reprise de l'administration. 3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement Livre des procédures fiscales : article L173 (impôts locaux)
Documents relatifs aux droits de donation, de succession et à l'impôt sur la fortune	10 ans	S'agissant de l'impôt sur la fortune, le fisc peut opérer un contrôle jusqu'à 10 ans en arrière.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
11. Biens de consommations		
Véhicules	Concerne tout type de véhicules (automobile, deux-roues...).	
Certificat d'examen du permis de conduire	4 mois jusqu'à réception du permis	Arrêté du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire
Permis de conduire	Permanente	En cas de perte, demande de renouvellement en ligne : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Vos-demarches/La-demande-de-permis-en-ligne
Certificat d'immatriculation du véhicule (carte grise)	Durée de conservation du véhicule	En cas de perte, demande de duplicata en ligne : https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Refaire-son-certificat-d-immatriculation
Achat, réparations : factures	Durée de conservation du véhicule + 2 ans si revente	
Certificat de cession du véhicule	Durée de conservation du véhicule	A conserver après la vente en cas de litige avec l'ancien propriétaire.
Procès-verbal pour amende forfaitaire	3 ans	Si le Trésor public n'a rien fait pour obtenir le paiement de l'amende 3 ans après sa notification, vous ne devez plus rien.

Type de document	Durée d'utilité	Observations
Électroménager et gros équipement		
Factures	5 ans au moins ou temps de la garantie ou durée de vie du bien ou + si justificatif fiscal	Code de la consommation : article L218-2 (recours d'un commerçant à l'égard d'un consommateur) Code de commerce : articles L110-1 à L110-4 (recours d'un consommateur contre un commerçant). Inscrivez sur la facture le mode de paiement et le numéro du chèque Conserver une facture permet en cas de sinistre ou de vol de prouver sa possession.
Abonnements presse		
Factures	2 ans	